



Procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 8 Février 2019

Le 8 février 2019 à 20 heures, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués, se sont réunis à la mairie, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de M. DATTÉE Pierre, Maire

Présents : M. DATTÉE Pierre, Maire, Mme COLLÉAUX Jeannine, MM : CHEVALLIER Vincent, CROSNIER Michel, DANTON Jérémie, DELFOSSE Dominique, LEMAIRE Gwénaél, MARTINEZ Christophe, MORTREUIL Frédéric, VERGEON Laurent

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme MOYER Chantal à M. LEMAIRE Gwénaël

Absent(s) : Mme FAURIAT Corinne, M. PINET Yves

Secrétaire de séance : M. CHEVALLIER Vincent

Récapitulatif des décisions prises par le Maire dans le cadre des délégations octroyées par le Conseil Municipal.

- Néant

Approbation du procès-verbal de la séance du 18 janvier 2019

Le procès-verbal de la séance du 18 janvier 2018 est approuvé à l'unanimité.

Présentation par Claire CHOPLIN de l'ALEC 37 (Agence Locale de L'Énergie et du Climat) de l'analyse énergétique des bâtiments communaux.

Dans le cadre de la convention passée entre la Communauté de Communes et l'ALEC afin de maîtriser les dépenses énergétiques des Communes du Castelre naudais, Claire Choplin conseillère en énergie partagée de l'ALEC a étudié l'évolution des consommations énergétiques et des dépenses énergétiques de la commune bâtiment par bâtiment.

Elle a présentée au Conseil Municipal le bilan énergétique du patrimoine communal qui est disponible sur le site de la commune.

Elle nous a fait des propositions pour réduire les dépenses énergétiques.

La première action est le chauffage par géothermie de l'école, de la mairie et de l'atelier technique qui va être réalisé cette année, qu'elle suivra avec nous et dont il faudra analyser les résultats par des relevés réguliers des compteurs.

Elle mettra également à la disposition du secrétariat de mairie une application permettant de suivre les consommations afin d'adapter les puissances souscrites.

Elle propose aussi de communiquer auprès des habitants au sujet des écogestes.

005/2019 - Programme de voirie 2019 : approbation du projet et demande de subvention du Conseil Départemental

Le Maire rappelle au Conseil que les travaux de rénovations des chemins ruraux N°7 et 24 entre Le Martinet et la RD 474 d'un montant de 21 000€ TTC ont été différés à la suite des inondations de 2018.

Il propose de les réaliser dans le programme de voirie 2019 ainsi que les travaux nécessaires à l'évacuation d'eaux pluviales de la rue de l'Achellerie estimés eux à 60 000€ TTC.

Ils seront ainsi inscrits au budget 2019 pour le programme de rénovation de la voirie.

Pour cette opération la commune peut bénéficier d'une subvention de 6320 € du Conseil Départemental dans le cadre du Fonds Départemental de Solidarité Rurale (FDSR) ;

Vu le code général des collectivités territoriales et en particulier ses articles L.111-2, L.111-3, L.111-4, L. 111-10, L.3232-1 et L.3233-1,

Vu le Contrat Départemental de Solidarité Rurale, le Maire propose de délibérer pour retenir l'inscription sur l'exercice 2019 du projet dont notre collectivité assure la maîtrise d'ouvrage au titre du FDSR Socle et d'accepter les conditions d'application du contrat, qui seront opposables à notre opération susvisée.

Présentation du projet pour un montant total de 81 000€ TTC.

Subvention du Conseil Départemental : 6320 €

Autofinancement : 74 480€

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

- D'approuver le programme de voirie 2019 tel que proposé ci-dessus,
- d'approuver le plan de financement tel que figurant ci-dessus ;
- De solliciter auprès du Conseil Départemental une subvention au titre du Fonds Départemental de Solidarité Rurale d'un montant 6320 €
- D'autoriser le Maire à signer tout document nécessaire à la bonne exécution de cette opération.

Questions diverses:

- Géothermie : Reste à réaliser avant la fin de l'année.
- Lutte contre les inondations : Attente réponse de la région.
- City Park : Attente subvention du Pays et de la Communauté de Commune du Castel renaudais.
- La route de l'Erable étant en mauvais état, le propriétaire voudrait que la commune prenne en charge la réfection de celle-ci.
- La Picocherie : Enlèvement de la voiture de La Poste, le conseil va voir l'état du chemin.
- Le Budget sera voté le 15 mars 2019. Réunion de la Commission Budget le 6 mars 2019.
- Réunion de la Commission de l'eau et de l'assainissement le 19 février 2019: Étude diagnostique de l'assainissement
- Cahier de doléance du grand débat du président : Une seule personne s'est manifestée.
- Réunion du Conseil d'école a eu lieu le 5 février 2019 :
 - o Demande de chaises et de tableaux noirs.
 - o Périscolaire : demande de d'ouverture les 1^{er} et 2 Aout.
 - o Demande de subvention pour le voyage scolaire.
 - o Le spectacle de l'école aura lieu le 28 juin 2019.
- Trois dates pour le PLUI :

- o 28 Février à 19h20 à Saint Laurent en Gâtine.
- o 6 Mars 2019 à Morand.
- o 12 Mars à la Communauté de Commune du castelrenaudais.
- Le bail de chasse a été signé le 24 Janvier 2019.
- Une réunion sur la Petite Enfance a eu lieu le 23 Janvier 2019 avec Nadège LARCHER.
- Une réunion Enfance Jeunesse aura lieu le 13 Mars 2019 à Neuville.
- Syndicat de la Brenne : Les Status seront à revoir.
- Nous avons appris ce jour le décès de Monsieur Alain GUEY.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à: 22:05

Dates des prochaines séances du Conseil Municipal les 15 mars 2019, 12 avril 2019, 17 mai 2019 et 14 juin 2019.

Le Maire,
Pierre DATTÉE

